

# Grâce aux membres de Hotel & Gastro Union CCNT: Les nouveautés – Nos succès

## Les points forts



• dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010: **Formation: brevet fédéral, diplôme fédéral**, examens de fin d'apprentissage en cours d'emploi sans frais

• dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010: **Vacances: cinq semaines** de vacances pour tous

• dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010: **Congé paternité: 3 jours payés** et l'égalité de traitement pour les partenariats enregistrés

• dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012: **13<sup>ème</sup> salaire: complet** pour tous dès le premier jour de travail

• dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012: **Salaires minimums: plus de salaire** pour les jeunes professionnels (4100 francs au lieu de 3800 francs)

Les membres de Hotel & Gastro Union font progresser nos professions. C'est le moment pour vous aussi de vous engager pour des professions modernes et attractives dans l'hôtellerie-restauration et bénéficier de nombreux services.

**Alors devenez aujourd'hui encore membre de Hotel & Gastro Union. Nous nous réjouissons de vous accueillir!**

**Plus d'infos: [www.hotelgastrounion.ch](http://www.hotelgastrounion.ch)**

## Faites décoller votre carrière!

Grâce aux formations gratuites  
de Hotel & Gastro Union!



Nos membres reçoivent gratuitement  
la nouvelle CCNT  
**En faire partie, ça rapporte!**

## Demande d'adhésion

Nom	Prénom		
Langue <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> I	Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Date de naissance	Nationalité
Profession/Activité actuelle			
Rue/N°	NPA/Lieu		
Téléphone	E-mail		
Lieu/Date	Signature		

<b>Pour les apprentis</b>	Date de début de la formation	Date de fin
---------------------------	-------------------------------	-------------

**Cotisation: Fr. 24.- par mois, Fr. 12.- par mois pour les apprentis et conjoints**  
**Les 6 premiers mois sont gratuits pour les apprentis**

### Recruteur (à remplir impérativement par le recruteur!)

Nom/Prénom	N° de membre
Rue/N°	NPA/Lieu
Compte postal	ou coordonnées bancaires

**La protection juridique pour les membres:** • conseil juridique dans le domaine du droit du travail dès l'adhésion • service juridique complet dans le domaine du droit du travail dès 2 ans de sociétariat • les litiges en cours ne seront pas traités

**Démission de Hotel & Gastro Union :** la démission de Hotel & Gastro Union ne peut se faire qu'au 30 juin ou 31 décembre de chaque année. La démission doit se faire par lettre recommandée à Hotel & Gastro Union au moins trois mois avant la date de sortie désirée.

Hotel & Gastro Union, av. des Acacias 16, 1006 Lausanne, 021 616 27 07, [info.vd@hotelgastrounion.ch](mailto:info.vd@hotelgastrounion.ch), [www.hotelgastrounion.ch](http://www.hotelgastrounion.ch)

Hotel & Gastro Union  
 Campagne CCNT 2010  
 Av. des Accacias 16  
 1006 Lausanne



## La CCNT «formation» arrive en 2010

«Nous avons longuement lutté pour que la formation soit mieux soutenue et récompensée dans la branche. Aujourd'hui, nous avons atteint notre objectif. Je suis fier et satisfait.»

Bruno Poma, Président  
 de Hotel & Gastro Union



Société  
 de l'accueil

Société  
 des cuisiniers

Société de  
 la restauration

Société  
 de l'intendance

## Demande d'adhésion

